



Ecole Libre Subventionnée Saint-Géry

rue Parmentier, 5
1430 REBECQ

courriel : saint.gery@belgacom.net

☎ : 067/63.69.02

Concerne : en Année scolaire 2018-2019

Chers parents,

Ce document est très important. Il rassemble de façon exhaustive tous les renseignements dont nous avons besoin pour votre enfant. Ainsi, plusieurs aspects sont abordés, le plus important étant celui de la sécurité. N'oubliez pas compléter le petit encart qui concerne le droit à l'image (photo éventuelle de votre enfant sur le site Internet de l'école).

Pour mémoire, aucun service ne se paie anticipativement. En fonction de ce document et de la présence de l'enfant pour les services envisagés, vous recevrez une note de frais en fin de mois qui reprendra en détail les prestations reçues.

Merci de votre aide précieuse et de votre collaboration indispensable.

Marie-Ange Renda

1. SÉCURITÉ de l'enfant : le (la) responsable soussigné(e)

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- reprendra son enfant à 12h05
- permet que son enfant retourne seul(e) à 12h05.
- reprendra son enfant à 15h30.
- permet à son enfant de rentrer seul(e) à 15h30.
- désire que son enfant prenne le rang à 15h30.
- reprendra son enfant à 16h45 ou après l'étude.
- permet que son enfant retourne seul(e) à 16h45 (à la fin de l'étude).
- désire que son enfant bénéficie de l'accueil extrascolaire organisé dans l'école.
- permet que son enfant quitte l'école en compagnie de _____

_____,
parents de _____

Pour les mercredis uniquement

- reprendra son enfant à 12h05.
- permet à son enfant de rentrer seul(e).
- désire que son enfant prenne le rang à 12h05.
- désire que son enfant bénéficie de l'accueil extrascolaire organisé dans l'école.
- inscrira son enfant à une activité parascolaire organisée par l'Atelier Récré-Actif, et
 - viendra le rechercher à l'issue de celle-ci.
 - lui permettra de rentrer seul(e).

Il n'est pas prévu de retour organisé des enfants entre la Ruelle Al Tache ou la rue des Sauniers et l'école. Chaque parent est donc en responsabilité de reprendre son enfant à l'issue de l'activité.

2. SERVICES dont bénéficiera l'enfant :

Votre enfant se rendra :

Tous les élèves :

- le matin à l'accueil extrascolaire de l'école.
- à l'accueil extrascolaire le mercredi après-midi.
- au repas surveillé à l'école Prendra du potage
 repas-tartines repas chaud

Rappel : le repas chaud n'est pas servi le mercredi midi. Il faut donc prévoir un pique-nique.

Remarque : Les repas seront à 3,40€ pour les enfants de maternel et 3,90€ pour les enfants de l'école primaire.

Ils commenceront le 10 septembre.

Lorsque le temps le permet, les enfants de primaire qui mangent leur pique-nique sont autorisés à prendre leur repas à l'extérieur, au grand air. Ce n'est **JAMAIS** une obligation, et chacun peut, s'il le désire, manger à l'intérieur.

- à domicile pour le repas de midi.

Maternelles :

- à l'accueil extrascolaire à 15h30.

Primaires :

- à l'étude surveillée : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h45 à 16h45
- je permets à mon enfant d'utiliser les ordinateurs après avoir terminé mes devoirs à l'étude surveillée de Monsieur Yohan
- à l'étude dirigée : lundi, mardi, jeudi, vendredi (**excepter les veilles de congés et de fêtes**)
- à l'accueil extrascolaire après 16h45.

Je soussigné(e) _____, responsable de l'enfant _____, déclare avoir entièrement lu et complété le présent document en fonction de mes demandes précises, spécialement en ce qui concerne sa sécurité.

Droit à l'image : J'accepte qu'une photo de mon enfant puisse se trouver sur le site Internet de l'école : Oui Non (le visage de l'enfant serait dès lors « flouté » ou la photo enlevée)

Fait à _____, le _____
Signature des parents.